

DROIT, ECONOMIE, GESTION

Master Droit des collectivités territoriales

Droit des collectivités territoriales

#	Niveau de diplôme Bac +5	#	ECTS 120 crédits	#	Durée 2 ans	#	Composante Droit et sciences sociales, Institut de préparation à l'administration générale
---	-----------------------------	---	---------------------	---	----------------	---	---

Parcours proposés

- # M2 parcours Droit de l'aide et de l'action sociales et collectivités territoriales
- # M2 parcours Management public et droit des collectivités territoriales

Présentation

Pour l'année universitaire 2020-2021, les masters de la mention Droit des collectivités territoriales deviennent sélectifs à l'entrée en Master 1 et demeurent sélectifs à l'entrée en Master 2. La mention **Droit des collectivités territoriales qui propose deux parcours à l'entrée en Master 2 a une très forte dimension professionnalisante**, sans oublier une dimension recherche. Cette mention fait l'objet d'un partenariat entre la Faculté de droit et des sciences sociales et l'IPAG (Institut de Préparation à l'Administration Générale). Elle permet aux candidat(e)s de se voir délivrer un diplôme leur permettant d'acquérir à la fois de solides compétences juridiques et une aptitude à gérer les personnes et les compétences au sein des collectivités territoriales.

La mention droit des collectivités territoriales fait l'objet, en première année, d'une spécialisation progressive permettant

aux étudiant(e)s de poursuivre leur parcours en deuxième année dans deux domaines différents au cœur de l'environnement juridique des collectivités territoriales : le **parcours Management public et collectivités territoriales (MP-CT)** et le **parcours Droit de l'aide et de l'action sociales des collectivités territoriales (DAAS-CT)**.

Le parcours MP-CT en M 2 permet aux étudiants d'acquérir le savoir-faire et les compétences pour devenir par la voie du concours ou du recrutement par contrat (loi du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique) cadre dans les collectivités territoriales (et leurs établissements publics) et de pouvoir s'adapter à l'évolution de l'organisation et des compétences des collectivités territoriales.

Le **parcours DAAS-CT** (Droit de l'aide et de l'action sociales) en M 2 permet aux candidat(e)s de bénéficier d'une spécialisation dans un des domaines de compétences phare de certaines collectivités territoriales et des acteurs publics locaux : les politiques sociales. Il permet de développer une expertise dans les domaines de l'aide et de l'action sociales au cœur du fonctionnement quotidien de la République sociale (personnes âgées dépendantes, en situation de handicap, aide sociale à l'enfance, lutte contre l'exclusion, RSA, accès au logement).

Objectifs

Le **Master Droit des collectivités territoriales** est une formation complète, en prise directe avec l'évolution de l'organisation et des compétences à mobiliser pour exercer les métiers valorisant de cadre supérieur et cadr dans tous les domaines de compétences et d'intervention des collectivités territoriales.

Les principaux objectifs sont :

-permettre aux étudiant(e)s d'acquérir, en matière d'action publique locale, un niveau approfondi de connaissances et de compétences juridiques ;

-être en capacité de saisir clairement le sens et l'évolution de l'action publique territoriale;

-disposer d'une capacité d'expertise propre à la compréhension de situations complexes dans les domaines d'intervention des collectivités territoriales ;

-développer une aptitude à la réflexion sur les enjeux de l'action publique territoriale ;

-développer une capacité à piloter l'action publique locale et les personnels amenés à la définir, l'appliquer et la mettre en oeuvre;

Autres objectifs plus "transversaux" : management; gouvernance et pilotage ; prise en compte des exigences d'éthique et de déontologie inhérentes à la fonction publique territoriale ; prévention des risques contentieux; responsabilités juridiques des acteurs locaux ; maîtrise de l'expression écrite et orale ; accès aux sources et à la documentation juridiques.

Savoir faire et compétences

Le suivi de la formation permettra aux candidat(e)s de **savoir rédiger des actes juridiques dans une collectivité territoriale** conformes à la légalité et d'être en mesure **d'encadrer** plusieurs agents en ayant vocation à postuler à un emploi de cadre supérieur et de cadre au sein d'une collectivité territorial; d'un groupement de collectivités territoriales ou d'un établissement public local.

La formation permettra également de **connaître les droits et obligations, les devoirs déontologiques qui s'imposent aux agents** en fonction dans une collectivité territoriale quel que soit le grade ou le statut (fonctionnaire titulaire ou agent contractuel) et de savoir, ainsi, **connaître le sens, les principes et valeurs guidant l'exercice d'une mission de service public.**

Dimension internationale

Adossé à un laboratoire de recherche (Institut de droit public, EA 2623) et au Centre de Management public international, le Master Droit des collectivités territoriales bénéficie des manifestations scientifiques de dimension internationale dans le domaine de l'action publique territoriale et du management ainsi que dans le champ des politiques sociales. Un partenariat privilégié est tissé avec la Corée du Sud et des États francophones du continent africain dans le domaine du management publics et le Japon dans le domaine des conséquences juridiques et sociales du vieillissement de la société.

Organisation

Contrôle des connaissances

Les modalités de contrôle des connaissances et compétences sont précisées dans les rubriques propres au M1 de tronc commun et à chaque parcours.

En Master 1, une seule session est prévue en 2020-2021 en raison de la suppression de la seconde session **pour les matières à TD évaluées sous la forme d'un contrôle continu intégral.**

En Master 2, le parcours Droit de l'aide et de l'action sociales prévoit une session unique. Une session de remplacement peut exceptionnellement être organisée, à la demande

motivée de l'étudiant et sur décision du jury qui en apprécie la pertinence.

Stages

Stage : Obligatoire

Durée du stage : 2 mois

Durée du stage à l'étranger : 2 mois

Stages

Admission

Conditions d'accès

Accès à la formation – Pour l'accès en Master 1, la formation devient sélective dès l'année universitaire 2020-2021.

1/ Master 1 de tronc commun

1.1. Calendrier et modalités de sélection pour la rentrée 2020-2021.

Sélection sur dossier. La procédure est dématérialisée par l'application E.candidat et est identique pour les deux parcours .

Lien utile : # <https://ecandidat.appli.unvi-poitiers.fr>

Ouverture de la campagne pour le dépôt des candidatures : 26 avril 2021

Date limite de dépôt des dossiers de candidature : 17 mai 2020

Date limite de communication des résultats : 21 juin 2020

1.2. Candidats ayant un diplôme délivré par une université française

1.2.1. La formation est ouverte aux candidats **titulaires d'une licence** (mention droit, de préférence de droit public, ou mention AES ou mention administration publique) délivrée par un établissement de l'enseignement supérieur français.

1.2.2. Pour les candidats déjà inscrits dans l'enseignement supérieur français, un dossier de candidature (même calendrier) doit être constitué **via l'application E-candidat**.
Lien utile : # <https://ecandidat.appli.unvi-poitiers.fr>

1.2.3. Pour les étudiants titulaires d'un bac +3 français autre qu'une licence en droit. La constitution d'un dossier d'équivalence est nécessaire *via* l'application E-candidat : # <https://ecandidat.appli.univ-poitiers.fr>

1.3. Candidats ayant un diplôme délivré par une université étrangère.

1.3.1. Pour les candidats déjà inscrits dans une université française, candidature par l'application E.candidat (calendrier identique). Lien utile : # <https://ecandidat.appli.unvi-poitiers.fr>

1.3.2. Pour les étudiants non titulaires d'un diplôme français et qui n'ont jamais été inscrits dans l'enseignement supérieur français, dossier à constituer par le portail **Études en France** : Lien utile : # <http://droit.univ-poitiers.fr/scolarite-/etudiants-titulaires-de-diplomes-etrangers-souhaitant-entrer-en-l2-l3-m1-ou-en-capacite-353421.kjsp?RH=1289896384443>).

1..4. *Pour les personnes non titulaires d'un bac +3 et souhaitant valoriser ses acquis professionnel (VAPP).* il convient de s'adresser à **UP&PRO** : 2 rue Pierre Brousse, Bât B. 25, TSA 91110, 86073 Poitiers cedex 9 ; Tél. 05 49 45 44 60 ; Courriel : # up-pro@univ-poitiers.fr

Lien utile : # <http://upro.univ-poitiers.fr/formation-tout-au-long-de-la-vie/faire-une-vapp-et-ou-reprendre-ses-etudes-re-/la-validation-d-acquis-professionnels-et-personnels/>

2. Accès aux deux parcours en Master 2 pour l'année 2021-2022.

2.1. Pour les candidats déjà inscrits dans l'enseignement supérieur français ou titulaires d'un bac + 4 (mention Droit

ou autre). Un dossier de candidature doit être constitué **via l'application E-Candidat**.

cf les modalités d'accès propres à chaque parcours

Recrutement complémentaire ouvert pour 2021-2022.

Nombre de places limité.

Lien utile : # <https://ecandidat.appli.unvi-poitiers.fr>

2.2. Pour les candidats non titulaires d'un diplôme français et qui n'ont jamais été inscrits dans l'enseignement supérieur français. Lien utile : # <http://droit.univ-poitiers.fr/scolarite-/etudiants-titulaires-de-diplomes-etrangers-souhaitant-entrer-en-master-2eme-annee-353491.kjsp?RH=1289896384443>

2.3. Pour les candidats non titulaires d'un bac+4 et souhaitant valoriser ses acquis professionnel (VAPP), il convient de s'adresser à UP&PRO : 2 rue Pierre Brousse, Bât B. 25, TSA 91110, 86073 Poitiers cedex 9 ; Tél. 05 49 45 44 60 ; Courriel : # up-pro@univ-poitiers.fr

Lien utile : # <http://upro.univ-poitiers.fr/formation-tout-au-long-de-la-vie/faire-une-vapp-et-ou-reprendre-ses-etudes-/la-validation-d-acquis-professionnels-et-personnels/>

2.4. Cette formation en Master 2 est également accessible aux adultes qui désirent reprendre des études (salariés, demandeurs d'emploi...) titulaires du diplôme requis ou bénéficiant d'une validation d'acquis (VAPP, VAE). # [En savoir plus...](#)

Modalités d'inscription

Pour candidater en 1ère ou en 2ème année de Master MP-CT, cf les conditions d'accès (rubrique Admission).

Recrutement complémentaire en M2 pour la rentrée 2021.

Pour qui ?

Les étudiant(e)s ayant suivi un parcours en **licence droit public, licence AES ou administration publique** ou qui

sont diplômés d'un **Institut d'Études politiques** disposent des aptitudes pré-requises.

Les candidats doivent, en effet, disposer d'une bonne culture générale, connaître les principes de la décentralisation, les valeurs de l'action publique poursuivie par les collectivités territoriales, avoir une idée des dernières réformes intervenues dans le champ des collectivités territoriales.

Les candidats doivent avoir une idée des principes gouvernant les relations entre l'État et les collectivités territoriales (indivisibilité de la République, liberté d'administration, subsidiarité), les domaines de compétences de chaque niveau de collectivité territoriale (communes, départements et régions) mais également des structures intercommunales.

Le Master DCT intéressera également les étudiant(e)s désireux de bénéficier d'une formation préparant notamment aux concours d'administrateurs et d'attachés territoriaux ou souhaitant postuler pour un recrutement en qualité d'agent contractuel au sein d'un employeur public local.

Pré-requis nécessaires

-Bonne connaissance du droit administratif en général et du **droit des collectivités territoriales** en particulier mais également des libertés publiques, de la police administrative, des compétences relevant des collectivités territoriales et des principes de fonctionnement et de gestion des services publics locaux.

-Bonne connaissance du contentieux (constitutionnel et administratif) afin d'intégrer la fonction de prévention des risques juridiques et acquérir la culture de la légalité des actes applicables aux collectivités territoriales et produits par les autorités de celles-ci.

Et après

Insertion professionnelle

Fiche insertion (Cette étude est menée auprès des diplômés
2017, 30 mois après l'obtention du diplôme)

Infos pratiques

Contacts

Responsable de la mention

Loïc Levoyer

+33 5 49 45 42 20

loic.levoyer@univ-poitiers.fr

Laboratoire(s) partenaire(s)

institut de droit public (EA 2623)

Lieu(x)

Poitiers-Centre Ville

En savoir plus

Candidater en ligne !

<https://ecandidat.appli.univ-poitiers.fr/>

Programme

Organisation

Organisation de la mention en 4 semestres, formation à et par la recherche (Master indifférencié) :

-En Master 1(S1 et S2), un socle disciplinaire commun :

-au premier semestre, un tronc commun, composé d'enseignements mutualisés aux deux parcours ;

-au second semestre, un socle commun d'enseignements et un début de spécialisation, grâce à un jeu d'options, sans pour autant enfermer l'étudiant dans un choix définitif de parcours. Les enseignements du semestre 2 sont pour partie mutualisés avec d'autres mentions permettant à l'étudiant(e) de s'orienter vers un autre parcours que les parcours MP-CT et DAAS-CT. Au final, 410h en présentiel dont 100% mutualisées au S 1 et 33% au S 2 avec 170h TD (dont au moins 40 h de nouvelle pédagogie), soit au moins 40% de TD. ¾ environ des enseignements du M1 forment un socle commun et ¼ relèvent d'enseignements spécifiques permettant une spécialisation progressive.

-En Master 2 (S3 et S4), spécialisation, avec des enseignements approfondis tantôt dans le champ du **management public des collectivités territoriales** (gestion de projets, GRH, évaluation des politiques publiques, Déontologie et éthique des agents), tantôt dans le champ du **droit de l'aide et de l'action sociales** (Droit des collectivités territoriales ciblé sur diverses catégories de personnes en demande ou attente d'aide et d'action sociales : personnes âgées dépendantes, en situation de handicap, aide sociale à l'enfance, etc.), analyse des interventions publiques transversales (lutte contre l'exclusion, accès au logement, etc.). Mutualisation entre les deux parcours (S3 et S4) concernant les mémoires, stages, projets et langues étrangères. Le mémoire et le stage (« massé » ou « filé » d'une durée de 2 mois au moins, soit 12 ECTS) sont obligatoires. Ils peuvent se réaliser soit en M1, soit en M2, soit sur les deux ans. Ils donnent lieu à un accompagnement méthodologique tant en recherche

qu'en matière de préparation aux concours et d'insertion professionnelle. Les étudiant(e)s peuvent également suivre un stage facultatif dès le M 1.

M1 Droit des collectivités territoriales

Semestre 1

UE1 Comprendre le cadre juridique des collectivités territoriales	9 crédits
Droit de la décentralisation	
Droit de la décentralisation CM	
Droit de la décentralisation TD	
UE2 Comprendre les principes de l'action publique locale	9 crédits
Action publique locale	
Action publique locale CM	
Action publique locale TD	
Finances locales	
Procédure administrative contentieuse	
UE3 Comprendre les principes de l'intervention sociale des collectivités territoriales	9 crédits
Acteurs et systèmes de protection sociale	
Droit constitutionnel social (Etat et collectivités territoriales)	
Droit constitutionnel social CM (Etat et collectivités territoriales)	
Droit constitutionnel social TD (Etat et collectivités territoriales)	
Acteurs et systèmes de protection sociale TD	
Acteurs et systèmes de protection sociale APP	
UE 4 Maîtriser une langue étrangère	3 crédits
Anglais TD I	
Stage facultatif	0 crédits

UE1 Piloter les services des collectivités territoriales	9 crédits	UE3 Spécialisation au Droit de l'aide et de l'action sociales des collectivités territoriales	9 crédits
<ul style="list-style-type: none"> Modes de gestion des services publics locaux Modes de gestion des services publics locaux CM Modes de gestion des services publics locaux TD 		<ul style="list-style-type: none"> Finances sociales Finances sociales CM Finances sociales TD Analyse des politiques sociales Analyse des politiques sociales CM 	
UE2 Appréhender les aspects managériaux et financiers des collectivités territoriales	6 crédits	UE4 Maitriser une langue étrangère	3 crédits
<ul style="list-style-type: none"> Droit de la fonction publique territoriale Droit de la fonction publique territoriale CM Droit de la fonction publique territoriale TD Management public et GRH Management public et GRH CM Management public et GRH APP Moyens financiers des collectivités territoriales Moyens financiers des collectivités territoriales CM Moyens financiers des collectivités territoriales APP 		<ul style="list-style-type: none"> Anglais TD II 	0 crédits
UE3 Préparer sa spécialisation	9 crédits	<h2>M2 parcours Droit de l'aide et de l'action sociales et collectivités territoriales</h2> <h3>M2 Droit des CT parcours Droit de l'aide et de l'action sociales et collectivités territoriales</h3>	
<ul style="list-style-type: none"> UE3 Spécialisation au Management public des collectivités Territoriales (MP-CT) : Analyser des enjeux des politiques locales Gestion des risques contentieux Gestion des risques contentieux CM Gestion des risques contentieux TD Relations extérieures des collectivités territoriales Relations extérieures des collectivités territoriales CM 	9 crédits	<h2>Semestre 3</h2> <hr/>	

<p>UE1 Déterminer le cadre général de l'intervention sociale locale</p> <p>Fondement et enjeux de l'aide et de l'action sociales</p> <p>Cadre administratif et partenarial de l'aide et de l'action sociales</p> <p>Cadre administratif et partenarial de l'aide et de l'action sociales CM</p> <p>Cadre administratif et partenarial de l'aide et de l'action sociales TD</p>	<p>12 crédits</p>	<p>Les actions en direction des étrangers CM</p> <p>Les actions en direction des étrangers TD</p> <p>Stage facultatif</p>	<p>0 crédits</p>
<h2>Semestre 4</h2> <hr/>			
<p>UE2 Approfondir les politiques transversales d'aide et d'action sociales</p> <p>Politique de la ville</p> <p>Politique de l'emploi et de lutte contre les exclusions</p> <p>Protection des majeurs incapables</p> <p>Politique de la santé</p> <p>Politique de la santé CM</p> <p>Politique de la santé TD</p> <p>Politique d'accès au logement</p> <p>Politique d'accès au logement CM</p> <p>Politique d'accès au logement TD</p>	<p>9 crédits</p>		
<p>UE3 Approfondir les politiques catégorielles d'aide et d'action sociales</p> <p>Les actions en direction des personnes âgées</p> <p>Les actions en direction des personnes handicapées</p> <p>Les actions en direction de l'enfance et de la famille</p> <p>Les actions en direction de l'enfance et de la famille CM</p> <p>Les actions en direction de l'enfance et de la famille TD</p> <p>Les actions en direction des étrangers</p>	<p>9 crédits</p>		

UE1 Piloter les interventions sociales locales 9 crédits

Management et ressources humaines dans l'aide et l'action sociales

Management et ressources humaines dans l'aide et l'action sociales TD

Management et ressources humaines dans l'aide et l'action sociales APP

Financement de l'aide et de l'action sociales

Financement de l'aide et de l'action sociales CM

Financement de l'aide et de l'action sociales TD

Conduite de projet

Conduite de projet CM

Conduite de projet TD

UE2 Maîtriser le contenu de l'aide et l'action sociales 6 crédits

Organisation du contenu de l'aide et de l'action sociales

Organisation du contenu de l'aide et de l'action sociales CM

Organisation du contenu de l'aide et de l'action sociales TD

Contenu de la responsabilité en matière d'aide et d'action sociales

UE3 Outils transversaux 15 crédits

Méthodologie de la recherche

Langue étrangère

Langue étrangère TD

Langue étrangère APP

Stage et mémoire de recherche

Préparation aux concours et pratiques professionnelles

Préparation aux concours et pratiques professionnelles TD

Préparation aux concours et pratiques professionnelles APP

M2 parcours Management public et droit des collectivités territoriales

M2 Droit des CT parcours Management public et droit des collectivités territoriales

Semestre 3

UE1 Approfondir le cadre juridique des collectivités territoriales 9 crédits 65h

Les autres formes de coopérations juridiques 15h

UE2 Pilotage managérial des collectivités territoriales 12 crédits 55h

Gestion des Ressources Humaines

Gestion des Ressources Humaines * CM

Gestion des ressources humaines TD

Ethique et déontologie des agents

E-Administration

Méthodologie de la gestion de projet

UE3 Pilotage des politiques publiques locales 9 crédits 40h

Les Politiques locales 25h

Langue étrangère

Semestre 4

UE1 Management et contrôles des collectivités territoriales	6 crédits	
Evaluation des politiques publiques		20h
Évaluation des politiques publiques * CM		15h
Evaluation des politiques publiques TD		5h
Prévention des risques juridiques		
Stratégies et contrôle de gestion en environnement public		
Stratégies et contrôle de gestion en environnement public * CM		
Stratégies et contrôle de gestion en environnement public TD		
UE2 Pilotage financier et comptable des collectivités territoriales	6 crédits	
Gestion comptable et analyse financière de base		
Gestion comptable et analyse financière de base * CM		
Gestion comptable et analyse financière de base TD		5h
Comptabilité des collectivités territoriales		
Stratégie financière et imposition des collectivités territoriales		20h
Investissement public et partenariats publics-privés * CM		
UE3 Parfaire la préparation aux concours	6 crédits	
Préparation orale des concours et questions d'actualité *		
Méthodologie écrite des concours		
Information et communication *		
Démocratie locale		20h
UE4 Projet professionnel	12 crédits	
Méthodologie de la recherche		15h
Stage et mémoire de recherche		